



AMOPA
Section départementale des
Pyrénées Orientales

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Robert LOPEZ,
Président sortant de la section AMOPA des P.O.
à
Mesdames et Messieurs les Adhérents et sympathisants
Section des Pyrénées-Orientales

Réf : A.G. 2020/2020-10-25

Objet : Rapport moral du président.

Perpignan, le 25 octobre 2020.

Chers adhérents de la section,

Vous m'avez nommé président de la section en octobre 2012.

Réélu en 2018, j'ai immédiatement annoncé que je comptais céder ma place de président en 2020, pour permettre à quelqu'un d'autre de donner une nouvelle impulsion à la section.

Durant ces 8 ans, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur 2 compagnons de route, Henri Capell jusqu'à ce jour et Patrice Tourné jusqu'en 2018. Chacun d'eux dans son registre (très étendu chez Henri, très technique chez Patrice, le trésorier, homme de rigueur administrative), m'a apporté son soutien et ses compétences.

N'ayant pas changé d'avis sur mon retrait de la présidence, je comptais l'effectuer dans les meilleures conditions possibles pour assurer la continuité d'une section très dynamique.

La pandémie qui nous a frappé et continue de nous menacer a bouleversé notre programme habituel et c'est dans de mauvaises conditions que je m'appête à passer le flambeau à quelqu'un d'autre.

Compte tenu des circonstances, je suis amené à présenter un rapport moral qui couvrira la période jusqu'à une prochaine élection de président ; comme je serai conduit à ne pas limiter ma responsabilité au plan financier à la seule année 2019 mais à la presque totalité de l'année 2020 puisque personne ne pourra le faire à ma place, lorsque j'aurais quitté ma fonction. Et de plus, comme ce rapport clôture pour moi une période de 8 ans, je me permettrai de rappeler quelques éléments importants de notre parcours ensemble.

Dès le début de mon mandat, je me suis attaché à dépersonnaliser le statut de président en obtenant une domiciliation et des lieux de réunion dans les locaux de l'Inspection académique. Pendant ces 8 ans, j'ai confié à plusieurs reprises la représentation de la section dans des réunions nationales ou régionales à des membres du bureau. Rapidement j'ai souhaité préparer ma succession en constituant un tandem avec Henri et en lui ouvrant les portes qui m'étaient ouvertes. Au plan financier, je n'ai jamais demandé à engager une dépense ne disposant pas de la signature pour notre compte. Et j'ai dû attendre 6 ans pour bénéficier d'un tampon « Président ».

En 2014, nous avons doté la section d'un règlement intérieur, adopté par le Bureau national, qui régit notre fonctionnement actuel. En tant que président, je me suis attaché à respecter scrupuleusement les statuts nationaux et notre règlement intérieur.

De plus, j'ai tenu à ouvrir au maximum la participation des membres à la vie de la section en ajoutant aux 6 membres statutaires jusqu'à 14 conseillers regroupés dans un bureau élargi. Sans jamais avoir refusé quiconque. Au total, actuellement les réunions mensuelles regroupent une vingtaine de personnes chacun pouvant amender l'Ordre du jour de la réunion et pouvant s'exprimer sans distinction de diplômes ou de titres.

Personnellement je me suis engagé totalement, jours et nuits, au service de l'AMOPA pour la faire connaître et reconnaître au plan local et valoriser le statut d'une association fédérant les titulaires d'une

décoration ministérielle et non nationale. Nous avons entretenu des contacts avec l'Université de Perpignan qui nous a accueillis chaque année gratuitement dans ses locaux pour nos cérémonies de remises de décorations, avec les Conseils régionaux et départementaux qui nous ont aidés financièrement et avec de nombreuses municipalités. Sans compter les différents préfets.

Nous avons eu le plaisir de recevoir 2 présidents de l'AMOPA nationale en exercice et d'une vice-présidente et pour récompenser le travail effectué par la section, nous avons obtenu du siège national, un total de subventions exceptionnel.

Le tableau préparé par Henri fait état de nos multiples activités traduisant le dynamisme de la section qui dans un contexte de déflation généralisé des effectifs des associations a réussi à maintenir approximativement le nombre de nos membres. Le trésorier pourra présenter l'état exact de notre trésorerie et de nos effectifs avérés.

Au mois d'avril 2020, nous attendions le président national pour une AG qui n'a pu se tenir à Tautavel, pour la décoration du Préfet Chopin, et nous avons au programme une visite du SDIS, une opération jardinage et une réception au Lycée de Font-Romeu.

Survint alors la réunion du 3 mars au cours de laquelle, en tant que président en exercice de la section, j'ai été traité comme jamais au cours d'un parcours professionnel et en bénévolat de 65 années. J'ai attendu 3 mois jusqu'en juin 2020 pour adresser une « Lettre ouverte à des Compagnons de route » dans laquelle j'ai rectifié toutes les outrances, les méconnaissances et mensonges énoncés au cours de cette réunion. Pourquoi à ce moment-là une telle réunion, je me pose encore la question ? Je ne vais pas revenir sur le contenu de cette lettre. Elle est disponible dans mes archives pour qui voudrait la consulter.

Le 9 septembre(*) j'ai invité à une réunion à la DDEN les membres du bureau pour une reprise de contacts. Nous étions 7 et ceux qui étaient là ont émis le souhait de programmer l'AG primitivement prévue le 4 avril les 5 ou 12 décembre 2020. J'y ai souscrit.

Puis, s'est développée l'idée de faire un AG sans présence mais réglant par internet ou courrier postal les procédures devant déboucher sur des votes.

Doutant de la faisabilité d'une telle démarche qui devrait respecter au plus près nos statuts et un contrôle des votes (par qui ?), j'ai confié au bureau exécutif de la section (hors président) le soin de préparer une telle AG sous une forme acceptable. Les documents qui me sont parvenus et les délais de réponses incompatibles avec la précipitation qui leur est imposée me semblent engager la bonne volonté de nos membres. L'avenir montrera l'adhésion de la section à ce type de consultation.

Pour terminer, je voudrais saluer cordialement tous les membres de la section à qui je souhaite de pouvoir continuer à soutenir l'AMOPA, dans un bonheur retrouvé. Je m'appête à quitter ma fonction au bureau, sans avoir jamais rien demandé à quiconque pour moi et sans devoir quoi que ce soit à quiconque. Sic transit gloria !

Robert Lopez
Président sortant.